

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE DRAGUIGNAN

VILLE DE FREJUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	45
Conseillers en Exercice	45

SEANCE DU  
25 juin 2026

Télétransmission en Préfecture	30 JUIN 2026
Transmission en Préfecture	
Date Réception	30 JUIN 2026

Le vingt-cinq juin deux-mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de FREJUS, régulièrement convoqué le dix-sept juin deux-mille vingt-six, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur David RACHLINE, des questions 1 à 4 puis des questions 6 à 51 et de Monsieur Gilles LONGO, Premier Adjoint, à la question 5 puis des questions 52 à la fin.

**PRESENTS** : M. LONGO, Mme PETRUS-BENHAMOU, M. COLOMAR (de la question 1 à la question 7, puis de la question 10 à la fin), Mme SOLER (de la question 1 à la question 41 puis de la question 43 à la fin), M. AGLIO (de la question 1 à la question 9, puis de la question 11 à la fin), Mme LAUVARD (de la question 1 à la question 41 puis de la question 43 à la fin), M. MARCHAND (de la question 1 à la question 19, de la question 23 à la question 41, puis de la question 43 à la fin), Mme EL AKKADI (de la question 1 à la question 26, puis de la question 39 à la fin), M. JOUNIAUX, Mme PLANTAVIN (de la question 1 à la question 41 puis de la question 43 à la fin), M. DIGANI, Mme LEROY, M. SABBABH, Mme VANDRA\*, Mme BRENDLE, M. PERONA (de la question 1 à la question 41 puis de la question 43 à la fin), M. BOURDIN (de la question 1 à la question 41 puis de la question 43 à la fin), M. SIMON-CHAUTEMPS (de la question 1 à la question 4 puis de la question 6 à la fin), M. RENARD, M. JULIEN, Mme CAIETTA, M. BERAUD, Mme STEPHAN, M. DALMASSO (de la question 1 à la question 4 puis de la question 6 à la fin), M. CHIOCCA, Mme FIIHIPALAI ( de la question 1 à la question 41 puis de la question 45 à la fin), M. ROUX (de la question 1 à la question 42 puis de la question 49 à la fin), Mme BENHABREUCHE, Mme AZAHAF, Mme OUADAH, Mme MIRBELLE, Mme DALMASSO (de la question 1 à la question 29 puis de la question 39 à la fin), Mme AUZELY, M. PITTET, Mme MICHELAN\*, M. BONNEMAIN, M. FOTIA, M. CAMILLERI (de la question 1 à la question 10 et de la question 12 à la fin), M. CERRUTTI, Mme SCADUTO, Mme ROMANO.

**REPRESENTES** : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : Mme Brigitte LANCINE à Mme Carine LEROY, M. Paul VIOLET à Mme Dominique VANDRA, Mme Chloé CHARLET à Mme Katia MICHELAN.

**ABSENTS** : M. le Maire David RACHLINE (à la question 5, puis de la question 52 à la fin), M. COLOMAR (aux questions 8 et 9), Mme SOLER (la question 42), M. AGLIO (à la question 10), Mme LAUVARD (à la question 42), M. MARCHAND (de la question 20 à la question 22 et à la question 42), Mme EL AKKADI (de la question 27 à la question 38), Mme PLANTAVIN (à la question 42), M. PERONA (à la question 42), M. BOURDIN (à la question 42), M. SIMON-CHAUTEMPS (à la question 5), M. DALMASSO (à la question 5), Mme FIIHIPALAI (de la question 42 à la question 44), M. ROUX (de la question 43 à la question 48), Mme DALMASSO (de la question 30 à la question 38), M. CAMILLERI (à la question 11).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Pierre COLOMAR

**DELIBERATION N° 108****MODIFICATION DES CONDITIONS TARIFAIRES - ABONNEMENTS VOIRIE**

**POLE ADMINISTRATION ET JURIDIQUE**  
**Service des Affaires Juridiques**

**PV/PC/CC/AB/LK/KAD**

<b>ACTE</b>
<b>PUBLIE DU 30 JUIN 2026</b>
<b>AU 31 AOUT 2026</b>
<b>NOTIFIE LE _____</b>

Monsieur Marcel SABBAH, Adjoint au Maire, expose :

Dans le cadre de l'extension du stationnement payant à l'année sur les secteurs de Fréjus-Plage et Port-Fréjus, la Ville souhaite faire évoluer les tarifs des abonnements de stationnement sur voirie afin de proposer des tarifs plus adaptés aux usages des résidents et des professionnels.

Afin de simplifier la grille tarifaire et de proposer des tarifs plus accessibles, il est proposé, à compter du 1er juillet 2026 :

#### **Nouveaux tarifs proposés**

- Abonnement mensuel « Résident » : 19 € au lieu de 30 €
- Abonnement mensuel « Professionnel » : 29 € au lieu de 39 €

Les abonnements « semaine » et « quinzaine » seront supprimés.

Ces nouveaux tarifs s'appliqueront à l'ensemble des zones de stationnement payant sur voirie de la commune.

Il est rappelé que les secteurs Boulevard d'Alger, Boulevard de la Libération et Square de la Libération ne proposent pas d'abonnement de stationnement.

Ces nouvelles dispositions permettront d'accompagner les usagers concernés par le stationnement payant tout en maintenant une politique de stationnement équilibrée sur l'ensemble du territoire communal.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER la modification des conditions tarifaires relatives aux abonnements voirie.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU l'avis favorable de la commission urbanisme, logement, développement économique, travaux, environnement, voirie et transports réunie le 19 juin 2026 ;**

**APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à la MAJORITE des membres présents et représentés par 44 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme ROMANO) ;**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 083-218300614-20260625-108-DE

S<sup>2</sup>LO

**APPROUVE la modification des conditions tarifaires relatives aux abonnements voirie.**

**La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var.**

**AINSI FAIT et DELIBERE à Fréjus, le 25 juin 2026.**

**POUR EXPEDITION CONFORME**

**Le Secrétaire de séance,**

**Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,**



**Pierre COLOMAR**



**Paul VIOLET**

